

Avis publics



AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT VISANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SUR LES SERVICES DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE - EXERCICE 2022

AVIS PUBLIC est diffusé à l'effet que, conformément à l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), un avis de motion sera appelé à être donné par le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en vue de l'adoption du projet de règlement intitulé « Règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie - Exercice 2022 ».

Cet avis de motion sera inscrit au projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 24 novembre 2021, à 19 h, qui siégera par vidéoconférence, en cohérence avec les mesures de prévention de la propagation de la COVID-19.

Les citoyennes et les citoyens pourront suivre le déroulement de la séance par webdiffusion, en direct ou en différé.

Les personnes qui le souhaitent pourront également transmettre leurs questions à ce sujet, à l'aide du formulaire en ligne prévu à cette fin. Seules les questions reçues avant 18 h 45 seront traitées.

La webdiffusion et le formulaire en ligne seront accessibles à partir du lien suivant : <https://montreal.ca/conseils-decisionnels/conseil-darrondissement-de-rosemont-la-petite-patrie#webdiffusion>.

Fait à Montréal, ce 16 novembre 2021.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

Certificat de publication

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante ; conformément au *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-142).

Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 16 novembre 2021.

Fait à Montréal, ce 16 novembre 2021.

Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal - Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie